



Rencontres professionnelles du label *Qualité français langue étrangère* (22 et 23 octobre 2015)

Compte rendu

Le département langue française du CIEP a organisé la troisième édition des **rencontres professionnelles du label *Qualité français langue étrangère***, les 22 et 23 octobre 2015. Ce séminaire s'adressait à tous les établissements labellisés (ou en cours de labellisation), à ceux qui souhaitent s'engager dans le processus de labellisation ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les démarches qualité dans l'enseignement du français langue étrangère et par les processus de labellisation : auditeurs qualité, enseignants de français langue étrangère et coordonnateurs pédagogiques, étudiants. Une cinquantaine d'établissements ont participé à cet événement.

Par ailleurs, quatre éditeurs (CLE international, Didier, Hachette, Maison des langues) ont soutenu cet événement en animant un salon professionnel, pour rencontrer les participants et leur proposer leurs dernières publications en français langue étrangère.

Ce séminaire professionnel a également reçu le soutien de la délégation générale à la langue française et aux langues de France ministère de la culture et de la communication.

1.

Cette troisième édition a porté principalement sur les perspectives et les enjeux de développement de l'attractivité des établissements labellisés, en contexte international, grâce au label *Qualité français langue étrangère*, en termes de priorités géographiques et des publics, de partenariats et de réseaux.

Les trois ministères membres officiels de la commission interministérielle de labellisation ont ouvert les travaux : le ministère des affaires étrangères et du développement international, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la culture et de la communication avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

2.

La première intervention a permis de présenter l'actualité du label *Qualité français langue étrangère* : 96 centres labellisés, recrutement de 12 nouveaux auditeurs, renouvellement des membres du conseil d'orientation du label, intégration de la liste des centres labellisés sur la nouvelle plateforme « études en France », étude sur les publics et l'impact économique des centres labellisés en France, nouveau site internet du label, nouveaux partenariats....

La première plateforme d'échanges a réuni des représentants institutionnels pour aborder la question de la mobilité entrante et des stratégies (politiques, géographiques, etc.) pour soutenir et favoriser l'attractivité des formations en français langue étrangère : sont ainsi intervenus le ministère des affaires étrangères et du développement international, le ministère de l'intérieur, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que Campus France.



3.

Le programme de l'après-midi a proposé aux participants quatre séances d'échange et de dialogue sur les thèmes suivants :

- la nouvelle plateforme « études en France » ;
- l'application « Immersion France » ;
- le développement de l'attractivité des établissements grâce aux partenariats et aux réseaux numériques
- l'exemple du label *Qualité tourisme* pour l'attractivité du territoire

4.

La journée du 23 octobre a été réservée à la formation des auditeurs (matinée) et à un atelier pour les centres non labellisés (après-midi).

5.

Tous les acteurs institutionnels et professionnels du réseau du label *Qualité français langue étrangère* reconnaissent l'utilité et l'efficacité de ce label qui participe indéniablement à l'attractivité des établissements labellisés : il garantit officiellement la qualité des prestations, qu'elles soient pédagogiques ou structurelles (accueil, hébergement, etc.), pour les usagers et les clients ; par ailleurs, il permet de dynamiser le développement des activités professionnelles des établissements qui sont engagés dans ce processus de qualité ; il joue un rôle important dans l'ensemble de la filière économique de l'attractivité du territoire français, en particulier touristique et culturelle ; il soutient les politiques de mobilité internationale des établissements d'enseignement supérieur.

Documents

Intervention de Nathalie Berthy, chef du bureau de la réglementation, sous-direction des visas, direction de l'immigration, direction générale des étrangers en France, ministère de l'intérieur

Présentation de l'application ImmersionFrance

Présentation du label Qualité Tourisme

Intervention de David Cordina, chargé de programmes, département langue française, CIEP